



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

animaux de compagnie

Question écrite n° 70944

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, les perspectives de son action ministérielle s'inspirant des engagements de son prédécesseur, le 10 mai 2005, se prononçant pour une réforme du statut juridique de l'animal domestique, qui deviendrait un « bien protégé » en sa qualité d'être « vivant et sensible ». Nombreux sont ceux qui ont apprécié ces déclarations et notamment la Société protectrice des animaux (SPA) - Animaux Magazine - juin 2005.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70944

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7306